



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF295-1 - Maîtriser le règlement de copropriété pour une gestion efficace

Durée : 0h45

Type : E-learning

Public

Tout professionnel de l'immobilier.
Syndic de copropriétés.
Gestionnaires, assistants de copropriétés.
Comptables copropriété.

Objectifs pédagogiques

Expliquer la fonction juridique et opérationnelle du règlement.
Identifier les différentes composantes (destination, parties, charges, règles de vie).
Associer une situation concrète à la règle applicable.
Choisir une solution adaptée face à une demande ou un litige.
Mettre en œuvre une méthode d'analyse fiable.

Pré-requis

Aucun.

Programme

- 1- Cadre réglementaire.
 - Définition et rôle du règlement.
 - Valeur juridique (document opposable).
 - Lois encadrantes (1965, 1967).
- 2- Comprendre le règlement.
 - Distinction règlement / EDD / annexes.
 - Lecture globale des documents.
 - Importance des modificatifs.
- 3- Rédaction et évolution.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Création du règlement.
 - Mises à jour (lois SRU, ALUR, ELAN...).
 - Opposabilité des modificatifs.
- 4- Contenu du règlement.
- Destination de l'immeuble.
 - Parties privatives et communes.
 - Répartition des charges.
 - Règles de vie collective.
- 5- Respect du règlement.
- Rôles des acteurs (syndic, copropriétaires...).
 - Méthodes d'intervention.
 - Gestion des locataires.
- 6- Consultation et diffusion.
- Accès au règlement (syndic, extranet...).
 - Obligations de communication.
 - Risques liés à une diffusion incomplète.
- 7- Modification du règlement.
- Cas de modification.
 - Règles de majorité (art. 24, 25, 26, unanimité).
 - Procédure et publication.
- 8- Sanctions.
- Responsabilité juridique.
 - Actions : amiable / contentieux.
 - Référé et astreinte.
- 9- Synthèse & évaluation.

Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes et quiz.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Accessibilité PSH :

Pour vérifier l'accessibilité de la formation ou l'adapter aux besoins de chaque personne en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter 04 81 65 63 15.

(Dernière mise à jour : juin 2026)



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com

- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

